

Ces étudiantes musulmanes qui imposent le voile dans les écoles d'infirmières

écrit par Louise Langlois | 15 novembre 2018



De façon régulière, le CCIF relaye les témoignages de femmes musulmanes voilées qui se plaignent de discriminations, de mépris ou de maltraitements du simple fait de ce port du voile islamique.

La dernière vidéo diffusée par le CCIF sur Youtube, en ce mois de novembre 2018, porte la voix de jeunes étudiantes de confession musulmane au sein des IFSI, Instituts de formation en soins infirmiers, qui racontent leur parcours du combattant pour porter le voile islamique pendant leur vie estudiantine.

Progressivement, ces élèves infirmières musulmanes sont parvenues à imposer le voile dans toutes les strates du cursus de l'IFSI. Tout d'abord pendant les cours théoriques et d'enseignement mais également pendant les stages pratiques où le voile islamique est désormais affiché aux yeux des patients, des personnes souvent âgées et fragiles qui sont contraintes de se taire et d'accepter cette situation scandaleuse.

Rappelons que le port du voile islamique est une atteinte au

principe de laïcité, un principe inscrit dans la constitution française et qui fait partie de notre socle républicain. Le voile islamique est également un étendard de l'islam, la femme musulmane revendiquant ainsi son adhésion au Coran et à tous ses versets meurtriers qui appellent à tuer les chrétiens, les juifs, les mécréants, les apostats et bien d'autres innocents. Le voile islamique est enfin un symbole politique qui est en guerre contre l'Occident et notre civilisation européenne.

Au lieu d'opter pour une discrétion et un respect de nos valeurs républicaines françaises, ces étudiantes infirmières se battent pour imposer leurs revendications islamiques au sein des IFSI provoquant ainsi un véritable malaise au sein de la Direction de ces établissements et auprès des malades. Ces jeunes femmes musulmanes ne font aucun pas vers leur hiérarchie, au contraire, elles exigent que tous leurs interlocuteurs se plient à leurs exigences coraniques. Ces étudiantes se dispensent de tout effort d'assimilation et demandent que ce soit le corps enseignant et les patients d'origine française qui s'adaptent à l'islam. Ces étudiantes jouent la carte de la victimisation, pleurnichant comme des vierges effarouchées alors que leur démarche s'inscrit dans une volonté de provocation, semant ainsi la discorde au sein de la cohésion des IFSI. On constate à quel point ces jeunes femmes musulmanes ne vont pas dans le sens de l'obéissance ni du respect de ces instituts qui les accueillent pendant leurs études, leur seul objectif étant de dominer le groupe en imposant leurs préceptes du Coran.

Dans cette vidéo Youtube, ces jeunes femmes musulmanes ne cessent de répéter que la loi est de leur côté, épluchant le moindre texte réglementaire ou décret en vigueur. N'oublions jamais qu'en France, une loi n'est pas définitive, il est toujours possible de modifier le corpus législatif. Il incombe aux Français de faire en sorte que le Parlement vote désormais des lois inflexibles à l'encontre de l'islam. Il faut de nouveaux acteurs pour faire interdire le port du voile

islamique en France, un signe religieux ostentatoire qui est incompatible avec les valeurs de notre République. Il faut des hommes politiques courageux pour rejeter fermement toutes les revendications de la communauté musulmane qui mettent en péril nos libertés fondamentales. Nous devons régir au plus vite face à cette offensive islamique qui menace notre pays. Il est encore possible de changer nos textes juridiques avant que ce ne soit la loi de la charia, celle-ci étant immuable, qui ne gouverne la France.

Note de Christine Tasin

Il nous incombe, à nous, citoyens lambda, de refuser clairement d'être reçus et soignés par une voilée. Ce n'est pas de la discrimination, la loi nous le permet (encore...).

Il faut donc faire de véritables scènes (comme eux en font) dans les hôpitaux, fiche la pagaille, hurler, demander à voir le responsable du service, porter plainte...

Je sais que c'est plus facile à dire qu'à faire, surtout si on est malade, hospitalisé, en situation de faiblesse. Mais la famille et les amis des malades ont le devoir de veiller au grain.

N'ayez pas peur ! Agissez maintenant si vous ne voulez pas que vos filles soient obligées de porter le voile à leur tour. Partout.